

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2012
TABLE DES MATIÈRES**

1	OUVERTURE.....	455
2.	ORDRE DU JOUR.....	455
2.1	2012 05 093 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012.	456
3.	PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	457
3.1	2012 05 094 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012.	458
4.	SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	458
4.1	QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE.....	458
5.	VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	458
5.1	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	458
6.	RAPPORTS.....	459
6.1	RAPPORT DU MAIRE	459
6.2	RAPPORT DES COMITÉS.....	459
6.3	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	460
7.	URBANISME	460
7.1	2012 05 097 ACTION SAINT-FRANÇOIS: RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2012	460
7.2	2012 05 098 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP : RÉOLUTION POUR MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM À SIGNER LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP ET AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 538 \$ DANS LE DOSSIER DES BORNES SÈCHES.....	460
7.3	DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MARS 2012 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU).	460
7.4	2012 05 099 RÉOLUTION POUR ACQUISITION DU "T" DE VIRAGE DE MONSIEUR MARCEL POULIOT.	461
7.5	2012 05 100 ACCORD DE PRINCIPE POUR MONSIEUR MARCEL POULIOT ET RESPECT DES CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	461
8.	VOIRIE MUNICIPALE	461
8.1	RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS D'AVRIL 2012. .	461
8.2	2012 05 101 ADOPTION PAR RÉOLUTION DE LA DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS À L'EFFET QUE LA MUNICIPALITÉ SIGNE LES ACTES NOTARIÉS AVEC LES PROPRIÉTAIRES DANS LE DOSSIER DE LA GESTION DU PONT DU CHEMIN BESSETTE.	461
8.2.1	2012 05 102 RÉOLUTION POUR AUTORISATION DONNÉE À L'INSPECTEUR BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT.....	461
8.3	2012 05 103 RÉOLUTION POUR AUTORISATION DE SIGNATURES DU CONTRAT NUMÉRO 850819508 RELATIF AUX TRAVAUX DE BALAYAGE ET NETTOYAGE DE LA CHAUSSÉE, LES ACCOTEMENTS PAVÉS ET LES PONTS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS	462
9.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	462
9.1	462
10.	SÉCURITÉ.....	462
10.1	2012 05 104 AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT R352-2012 PERMETTANT LA CIRCULATION DES MOTONEIGES ET VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX.	462
10.2	2012 05 105 ACHAT DE 100 PLAQUES CIVIQUES POUR LE SECTEUR RURAL (SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE) SUITE À L'APPEL D'OFFRES.	462
11.	LOISIRS ET CULTURE.....	462
11.1	PACTE RURAL : LETTRE REPOSE POSITIVE - DEMANDE DE FINANCEMENT DU PROJET «MISE EN VALEUR DE LA COLLECTION ROGER PELOQUIN – PHASE III».	463
11.2	2012 05 106 EMBAUCHE DU PERSONNEL ET HEURES D'OUVERTURE POUR LA PISCINE 2012	463

11.3	2012 05 107 DÉPÔT DE LA VERSION FINALE ET CORRIGÉE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DU PLAN D'ACTION DE LA PFM ET DE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉ(E)S.....	463
11.4	2012 05 108 ESTIMÉE POUR LA CONSTRUCTION DE TABLETTES POUR LA COLLECTION PÉLOQUIN.....	463
12.	CORRESPONDANCE.....	463
12.1	DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS D'AVRIL 2012	464
12.2	2012 05 109 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	464
13.	TRÉSORERIE	464
13.1	2012 05 110 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 30 AVRIL 2012	464
13.2	RELEVÉ DES OPÉRATIONS AU 30 AVRIL 2012	464
13.3	RAPPORT DES LOYERS À RECEVOIR	464
13.4	2012 05 111 DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2011	464
13.5	2012 05 112 RÉOLUTION POUR AUGMENTER LE FONDS DE LA PETITE CAISSE DE 150\$ À 300\$	464
14.	DIVERS	464
14.1	2012 05 113 ÉCOLE LA FRONTALIÈRE : GALA MÉRITAS 2012	464
14.2	2012 05 114 RÉOLUTION : DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI NO 14 - LOI SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	465
14.3	2012 05 115 INSCRIPTION AU CONGRÈS ADMQ 2012	466
14.4	2012 05 116 ARCHIVISTE : ADOPTION D'UN NOUVEAU CALENDRIER DE CONSERVATION	466
14.5	SOUMISSION – INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES R. THÉBERGE.....	466
14.6	2012 05 117 AUTORISATION POUR PROCÉDER À L'INSTALLATION D'UN TUYAU DE DRAINAGE DANS LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE.....	466
14.7	2012 05 118 MOTION D'UN MANQUE D'ÉTHIQUE ENVERS LA MAIRESSE DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON.....	466
14.8	2012 05 119 RÉOLUTION AFIN D'ABOLIR LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES.....	467
14.9	2012 05 120 RÉOLUTION DU RETOUR PROGRESSIF DE RÉJEAN FAUTEUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	468
14.10	2012 05 121 RÉOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	468
14.11	2012 05 122 AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT ÉTABLISSANT LES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DÉPÔT DU RÉGLEMENT.....	470
14.12	2012 05 123 RÉOLUTION CONCERNANT LA CONSULTATION DES PROCUREURS DE LA MUNICIPALITÉ ET L'OBTENTION D'AVIS JURIDIQUES.....	470
14.13	2012 05 124 ABROGER L'AVIS DE MOTION SUR LES USAGES MIXTES.....	470
14.14	2012 05 125 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER LA RECOMMANDATION DU CCU AU POINT 6 AU PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2012 DANS LE DOSSIER DE SYLVIE ROY.....	471
15.	2012 05 126 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	471

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 7 mai 2012, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général par intérim, monsieur Roma Fluet.

Madame le maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2012 05 093 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2012.

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Prière.
 - 1.2 Mot de bienvenue de madame le maire
 - 1.3 Présence des membres du conseil
- 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2012.
- 3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**
 - 3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 avril 2012.
- 4. Suivi des affaires découlant du point 3**
 - 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière.
- 5. Visite et période de questions**
 - 5.1 Présences et période de questions
- 6. Rapports**
 - 6.1 Rapport du maire.
 - 6.2 Rapport des comités.
 - ⇒ 6.2.1. Répartition des comités
 - ⇒ 6.2.2. Renouvellement du contrat de travail de monsieur André Paquin
 - ⇒ 6.2.3. Renouvellement du contrat de travail de madame Josée Guertin
 - 6.3 Rapport du directeur général.
- 7. Urbanisme**
 - 7.1 Action Saint-François : renouvellement de l'adhésion 2012
 - 7.2 Demande de certificat d'autorisation au MDDEP : résolution pour mandater le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer la demande de certificat d'autorisation au MDDEP et autorisation d'une dépense de 538 \$ dans le dossier des bornes sèches.
 - 7.3 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2012 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 7.4 Résolution pour acquisition du "T" de virage de monsieur Marcel Pouliot
 - 7.5 Accord de principe pour monsieur Marcel Pouliot et respect des conditions d'émission de permis de construction
- 8. Voirie municipale**
 - 8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'avril 2012.
 - 8.2 Adoption par résolution de la demande du Ministère des Transports à l'effet que la Municipalité signe les actes notariés avec les propriétaires dans le dossier de la gestion du pont du Chemin Bessette (plan)
 - 8.2.1 Résolution pour autorisation donnée à l'inspecteur en bâtiment et environnement.
 - 8.3 Résolution pour autorisation de signatures du contrat numéro 850819508 relatif aux travaux de balayage et nettoyage de la chaussée, les accotements pavés et les ponts avec le Ministère des Transports.
- 9. Environnement et hygiène du milieu**
 - 9.1
- 10. Sécurité**
 - 10.1 Avis de motion : règlement R352-2012 permettant la circulation des motoneiges et véhicules tout-terrain sur certains chemins

- municipaux.
10.2 Achat de 100 plaques civiques pour le secteur rural (Schéma de couverture de risques en incendie) suite à l'appel d'offres

11. Loisirs et Culture

- 11.1 Pacte rural : lettre réponse positive - demande de financement du projet « Mise en valeur de la collection Roger Péloquin – Phase III ».
11.2 Embauche du personnel et heures d'ouverture pour la piscine 2012
11.3 Dépôt de la version finale et corrigée de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité amie des aîné(e)s.
11.4 Estimée pour la construction de tablettes pour la collection Péloquin

12. Correspondance

- 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en avril 2012.
12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

- 13.1 Liste des déboursés au 30 avril 2012.
13.2 Relevé des opérations au 30 avril 2012.
13.3 Rapport des loyers à recevoir.
13.4 Dépôt et adoption du rapport financier 2011
13.5 Résolution pour augmenter le fonds de la petite caisse de 150\$ à 300 \$.

14. Divers

- 14.1 Gala Méritas La Frontalière 2012
14.2 Résolution : Demande d'adoption du projet de loi no 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable - par la Fédération Québécoise des Municipalités.
14.3 Inscription au congrès ADMQ 2012
14.4 Archiviste : adoption d'un nouveau calendrier de conservation 2012
14.5 Estimée pour l'installation de prises électriques et prises réseau sous la table de conférence par Installations Électriques R. Théberge inc. (plan)
14.6 Autorisation pour procéder à l'installation d'un tuyau de drainage dans le chemin de la Rivière
14.7 Motion d'un manque d'éthique envers la mairesse du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton
14.8 Résolution pour abolir le comité des ressources humaines
14.9 Résolution du retour progressif de Réjean Fauteux, D.G.
14.10 Résolution des conditions de travail
14.11 Avis de motion : règlement établissant les pouvoirs et obligations du directeur général et dépôt du règlement
14.12 Résolution concernant la consultation des procureurs de la municipalité et l'obtention d'avis juridiques
14.13 Abroger l'avis de motion sur les usages mixtes
14.14 Résolution pour entériner la recommandation du CCU au point 6 au procès-verbal du 22 mars 2012 dans le dossier de Sylvie Roy

15. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2012 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert d'où l'ajout des points 14.7 à 14.14.

VOTE :

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉE

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)



3.1 2012 05 094 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 avril 2012.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 soit adopté en tenant compte des modifications apportées à la résolution 2012 04 065.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Corrections :

6.1.1 2012 04 065 Répartition des comités

CONSIDÉRANT QUE le maire et le directeur général sont d'office sur tous les comités ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU d'adopter la répartition des comités de la façon suivante à partir du 2 avril 2012:

Service d'animation estival (SAE) : Sandra Raymond

Acti-bus, ressources humaines et Collection Péloquin : Claudette Thibault

Matières résiduelles, voirie et régie intermunicipale de gestion des déchets: Jean-Pierre Bessette (président)

Régie des incendies, schéma de couverture de risque, sécurité civile, aqueduc/égout (réseau) et voirie : Jean-Yves Masson

Maire suppléant, loisirs, culture, CCU, site internet, aqueduc/égout (réseau) et voirie : Martial Tétreault

Représentant MRC, CCU (président), ressources humaines (président) relance rurale (président), diversification, administration et comité des cours d'eau : Gary Caldwell

ET QUE madame le maire Linda Ouellet et le directeur général et secrétaire-trésorier sont désignés d'office dans tous les comités municipaux.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

Le suivi de l'assemblée ordinaire du 2 avril 2012 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Sont présents: André Desrosiers, Michel Auroy, Claudine Lapierre, Émile Lemire, Laurent et Rollande Ladouceur, Jacques Guertin, Sylvie Roy, André Paquin, Laurette Bessette, Isabelle Fauteux, Lise Désorcy Coté, Carmen Sabourin, Isabelle Massé, François Bessette, Lorraine Lanciaux, Michel Marion, Ronald Bergeron, Christian Lanctôt, Éric Borduas.

Des questions ont été soulevées sur les exploitations minières dans la municipalité, sur la reconstruction du pont du Chemin Bessette ainsi que sur la réparation du pont du sentier pédestre derrière l'Hôtel de Ville.

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

Madame le maire informe les membres du conseil du programme d'amélioration de domicile de La Société d'habitation du Québec chapeauté par la MRC de Coaticook. Un tournoi de golf aura lieu dans le cadre de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook. Elle mentionne la création du «*Fond Tillotson de la région de Coaticook*». Une assemblée publique aura lieu le 20 mai 2012 à Stanstead suite au projet d'implantation de deux (2) éoliennes à Derby Line (Vermont). Le plan de transport collectif 2012 d'Acti-Bus a été approuvé. La MRC de Coaticook a mis sur pied un «*Fonds d'urgence pour le patrimoine religieux*» dans le but de financer des projets de restaurations ou interventions urgentes pour le maintien du patrimoine religieux. Une enveloppe de 15 000\$ sera disponible annuellement, pour la durée de l'entente. Un service de location de maisonnettes (4) entièrement démontables, au coût de 25 \$ chacune, est maintenant offert par Richard Belleville, maire d'East Hereford. Elle a assisté au «*Happening de la ruralité*» organisée par la MRC de Coaticook le 2 mai dernier. Le tournoi du maire de Coaticook aura lieu le 13 juin prochain. La visite de monsieur Jean Rousseau, député de Compton Stanstead, a eu lieu le 20 avril 2012 à l'hôtel de ville de la municipalité. Le comité INODE a tenu une réunion le 3 mai dernier.

6.2 Rapport des comités

Claudette Thibault a assisté à la réunion annuelle d'Acti-Bus le 25 avril 2012. Jean-Pierre Bessette a assisté à la Régie des déchets. Gary Caldwell a assisté à la rencontre du comité local de bassin versant de la rivière Massawippi le 23 avril (COGESAF). Il mentionne le projet de règlement sur les usages multiples en milieu agricole.

6.2.1 Répartition des comités

Une nouvelle liste corrigée de la répartition des comités sera remise aux membres du conseil lors de la séance du conseil du 4 juin 2012.

6.2.2 2012 05 095 Renouvellement du contrat de travail de monsieur André Paquin

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Edwidge adopte la convention de travail de monsieur André Paquin, inspecteur municipal, le tout suivant les conditions acceptées et reconnues par le comité des ressources humaines;

QUE la convention de travail est pour une période de 1 an, débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2012;

D'autoriser madame le Maire Linda Ouellet ainsi que le directeur général par intérim Roma Fluet à signer ladite convention.

VOTE :

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉE

6.2.3 2012 05 096 Renouvellement du contrat de travail de madame Josée Guertin

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Edwidge adopte la convention de travail de madame Josée Guertin, secrétaire, le tout suivant les conditions acceptées et reconnues par le comité des ressources humaines;

QUE la convention de travail est pour une période de 1 an, débutant le 1^{er} juin 2012 et se terminant le 31 mai 2013;

D'autoriser madame le Maire Linda Ouellet ainsi que le directeur général par intérim Roma Fluet à signer ladite convention.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

6.3 Rapport du directeur général

Le directeur par intérim fait son rapport dans le dossier de raccordement des puits au réseau d'aqueduc. Il informe les membres du conseil de la vidange des boues usées de l'usine d'épuration des eaux usées. Il fait un rapport des coûts d'huile à chauffage pour l'hôtel de ville, le centre communautaire et le garage municipal pour 2011-2012.

7. Urbanisme

7.1 2012 05 097 Action Saint-François: renouvellement d'adhésion 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE défrayer 150 \$ afin que la municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre corporatif d'Action Saint-François pour l'année 2012-2013.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.2 2012 05 098 Demande de certificat d'autorisation au MDDEP : résolution pour mandater le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer la demande de certificat d'autorisation au MDDEP et autorisation d'une dépense de 538 \$ dans le dossier des bornes sèches

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est autorisé à signer la demande de certificat d'autorisation, déjà complété par l'inspecteur en bâtiment et environnement, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de se rendre conforme au schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

D'autoriser la dépense de 538 \$ pour présenter la demande d'autorisation dans le dossier des bornes sèches.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.3 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2012 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2012 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.



7.4 2012 05 099 Résolution pour acquisition du "T" de virage de monsieur Marcel Pouliot.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson:

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton acquière de monsieur Marcel Pouliot le lot 11B-1 du rang 10 du cadastre «Canton de Clifton» pour la somme de 1\$;

QUE madame Linda Ouellet, maire, et le directeur général, soient autorisés à signer les documents devant donner effet à la présente.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.5 2012 05 100 Accord de principe pour monsieur Marcel Pouliot et respect des conditions d'émission de permis de construction

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson:

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QU'un accord de principe soit donné à monsieur Marcel Pouliot pour débiter la construction de la maison projetée sur le chemin Désorcy et ce, en respectant les conditions d'émissions du permis de construction et assumant les risques de refus de sa demande à la CPTAQ.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'avril 2012.

Le directeur général par intérim dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois d'avril 2012. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2012 05 101 Adoption par résolution de la demande du Ministère des Transports à l'effet que la Municipalité signe les actes notariés avec les propriétaires dans le dossier de la gestion du pont du Chemin Bessette.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte de signer les actes notariés avec les propriétaires mentionnés aux dossiers 6 2012 60016, 6 2012 60017 et 6 2012 60018 du plan d'acquisition n° AA-9007-154-08-1167 du ministère des Transports du Québec, dans le dossier de reconstruction du pont au-dessus du ruisseau des Bobines sur le chemin Bessette;

QUE madame Linda Ouellet, maire, et monsieur Roma Fluet, directeur général par intérim, soient autorisés à signer les documents devant donner effet à la présente.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.2.1 2012 05 102 Résolution pour autorisation donnée à l'inspecteur en bâtiment et environnement.

IL EST PROPOSÉ, par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'inspecteur en bâtiment et environnement de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton soit autorisé à faire une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ dans le dossier de la reconstruction du pont P-01954 sur le chemin Bessette, municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.3 2012 05 103 Résolution pour autorisation de signatures du contrat numéro 850819508 relatif aux travaux de balayage et nettoyage de la chaussée, les accotements pavés et les ponts avec le Ministère des Transports

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le marché ayant pour numéro de contrat 850819508 proposé par le ministère des Transports pour le balayage des rues soit accepté;

ET que madame le maire, Linda Ouellet et le directeur général par intérim, monsieur Roma Fluet, soient et ils sont autorisés à signer le marché pour et au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1

10. Sécurité

10.1 2012 05 104 Avis de motion : règlement R352-2012 permettant la circulation des motoneiges et véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Sandra Raymond à l'effet que à une séance ultérieure du conseil, le règlement 352-2012 permettant la circulation des motoneiges et véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

10.2 2012 05 105 Achat de 100 plaques civiques pour le secteur rural (Schéma de couverture de risques en incendie) suite à l'appel d'offres.

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a procédé à un appel d'offres auprès de trois (3) firmes pour l'achat de 100 plaques civiques pour le secteur rural (Schéma de couverture de risques en incendie) ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil accepte la soumission globale de Signotech Inc.

ET QUE la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à procéder à l'achat de 100 plaques civiques pour le secteur rural.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11. Loisirs et Culture



11.1 Pacte rural : lettre réponse positive - demande de financement du projet « Mise en valeur de la collection Roger Péloquin – Phase III ».

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim informe les membres du conseil que la demande de financement pour la « Mise en valeur de la collection Roger Péloquin – Phase III », dans le cadre du premier appel de projets 2012 du Pacte rural de la MRC de Coaticook a été acceptée pour un montant total de 7 000 \$ provenant de l'enveloppe locale de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

11.2 2012 05 106 Embauche du personnel et heures d'ouverture pour la piscine 2012

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYE PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU :

QUE deux sauveteurs nationaux piscine-RCR avec expérience, Frédérick Ménard et Valérie Ménard, soient engagés au tarif horaire de 12,50 \$ et ce, en alternance suivant leurs disponibilités;

QUE les heures d'ouverture sont de 12 h à 17 h et de 18 h à 20 h du lundi au dimanche, fermé les mercredis soirs (fermés en cas de mauvais temps).

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11.3 2012 05 107 Dépôt de la version finale et corrigée de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité amie des aîné(e)s.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la version finale et corrigée de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la politique familiale Municipalité Amie Des Aînés (PFM MADA) soit acceptée par le conseil municipal.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

11.4 2012 05 108 Estimée pour la construction de tablettes pour la collection Péloquin

CONSIDÉRANT que la demande de financement pour la « Mise en valeur de la collection Roger Péloquin – Phase III », dans le cadre du premier appel de projets 2012 du Pacte rural de la MRC de Coaticook a été acceptée pour un montant total de 7 000 \$ provenant de l'enveloppe locale de Sainte-Edwidge-de-Clifton

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYE PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la soumission de madame Annie Breault au montant de 6103.39\$ (plus taxes) est retenue pour la construction de 56 tablettes (installation non incluse) et d'un (1) grand îlot central à deux (2) niveaux 16 pi long x 8 pi large. (1^{er} niveau à 24 po du sol et 2^e niveau sur celui-ci faisant 12 pi x 4 pi et surélevé de 18 po - installation de l'îlot inclus).

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

12. Correspondance



12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois d'avril 2012

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois d'avril 2012.

12.2 2012 05 109 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la correspondance du mois d'avril 2012 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

13. Trésorerie

2012 05 110

13.1 Liste des déboursés au 30 avril 2012

13.2 Relevé des opérations au 30 avril 2012

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la liste des déboursés totalisant un montant de 86,161.46 \$ au 30 avril 2012 et le relevé bancaire au 30 avril 2012 sont acceptés tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

13.3 Rapport des loyers à recevoir

Les loyers du restaurant ainsi que celui du locataire d'une partie du garage municipal sont entièrement payés au 30 avril 2012.

13.4 2012 05 111 Dépôt et adoption des états financiers 2011

SUR PROPOSITION DE monsieur Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil adopte le rapport financier 2011 tel que préparé par la firme de comptable agréé Pellerin Potvin Gagnon S.E.N.C.R.L.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

13.5 2012 05 112 Résolution d'augmenter le fonds de la petite caisse de 150\$ à 300\$

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'augmentation du fonds de la petite caisse de 150 \$ à 300 \$.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

14. Divers

14.1 2012 05 113 École La Frontalière : Gala Méritas 2012

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell ;



APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE faire un don de 100 \$ à l'École La Frontalière de Coaticook qui célèbrera l'excellence des élèves qui se sont distingués tout au long de la présente année scolaire lors de son prestigieux gala Méritas 2012.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

14.2 2012 05 114 Résolution : Demande d'adoption du projet de loi no 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE DEMANDER au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

14.3 2012 05 115 Inscription au congrès ADMQ 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier en poste participe au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 6, 7 et 8 juin 2012 à Québec au coût de 450 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais inhérents (déplacement, séjour, repas).

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

14.4 2012 05 116 Archiviste : adoption d'un nouveau calendrier de conservation

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier par intérim avise le conseil qu'il y a lieu de mettre à jour le calendrier de conservation des documents de la municipalité en le remplaçant par celui soumis au secrétaire-trésorier par *H.B. Archivistes*;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit soumettre à l'approbation de *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil adopte le nouveau calendrier de conservation des documents de la Municipalité et mandate Michel Hamel de la firme H.B. Archivistes à le signer et à le soumettre à *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* pour et au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

14.5 Soumission – Installations Électriques R. Théberge

Non retenu

14.6 2012 05 117 Autorisation pour procéder à l'installation d'un tuyau de drainage dans le chemin de la Rivière

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Émile Lemire soit autorisé à faire installer un tuyau de drainage dans le chemin de la Rivière.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

14.7 2012 05 118 Motion d'un manque d'éthique envers la mairesse du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal recherchent l'intérêt de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton afin d'assurer le mieux-être des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal doivent assumer leurs responsabilités dans l'intérêt public et agir avec professionnalisme, ainsi qu'avec vigilance et discernement;



CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal souhaitent agir équitablement à l'égard de tous, en appliquant les lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal doivent préserver l'honneur rattaché à leur fonction, ce qui présuppose la pratique constante de cinq valeurs : l'intégrité, la prudence, le respect, la loyauté et l'équité;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE quatre (4) membres du conseil dénoncent le manque d'éthique et le comportement inadéquat de la mairesse concernant l'administration de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton en ce que :

- a) La municipalité avait reçu pour la réunion du 2 avril 2012 de l'information concernant la mise en demeure des procureurs du directeur général, Réjean Fauteux, et aucun document ou mention à cet effet n'a été soumis par la mairesse à cette réunion;
- b) La mairesse a mentionné faussement à la réunion du 5 mars 2012 aux membres du conseil et aux citoyens présents que le directeur général, Réjean Fauteux, demandait une augmentation de salaire de 37%;
- c) La mairesse n'a pas fourni aux membres du conseil les informations nécessaires concernant les postes budgétaires à l'occasion de la préparation du budget et des suivis mensuels;
- d) La mairesse a négligé la gestion du dossier de la taxe d'accise : si l'argent disponible n'est pas dépensé au 31 décembre 2013, la municipalité perd la subvention (468 964 \$ solde au 31 décembre 2010 de 388 964 \$) ;

ET QUE le conseil municipal blâme sévèrement les actions de la mairesse.

VOTE : POUR : 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
ADOPTÉE SUR DIVISION

Madame le maire s'inscrit en faux contre la motion d'un supposé manque d'éthique.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim désire rappeler aux membres du conseil qu'ils ont été informés du dépôt de la mise en demeure des procureurs du directeur général, Réjean Fauteux, lors de la réunion du 2 avril 2012.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim désire rappeler aux membres du conseil qu'une copie du budget intégral leur a été remise sur la clé USB, lors de la convocation du conseil du 9 janvier 2012.

*Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim avait également informé les membres du conseil que compte-tenue du manque de connaissances sur le fonctionnement du logiciel **PG System**, il lui serait difficile de fournir les suivis mensuels détaillés, tel que soumis par le directeur général et secrétaire-trésorier en poste, avant son départ pour un congé de maladie.*

14.8 2012 05 119 Résolution afin d'abolir le comité des ressources humaines

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Sainte-Edwidge-de-Clifton abolisse le comité des Ressources humaines à partir de la date des présentes

VOTE : POUR : 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
ADOPTÉE SUR DIVISION



Une copie du Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton est remise à chaque membre du conseil.

14.9 2012 05 120 Résolution du retour progressif de Réjean Fauteux, directeur général

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2012 05 120 adoptée en date du 7 mai 2012, la municipalité a consenti à la réintégration au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de monsieur Réjean Fauteux;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier et la municipalité désirent s'entendre relativement à l'horaire de travail de ce dernier dans le cadre d'un retour au travail progressif ;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU

QUE le retour au travail progressif de monsieur Réjean Fauteux se fasse selon l'horaire suivant;

- mardi 12 et mercredi 13 juin 2012
- mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 juin 2012
- mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 juin 2012
- mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 juillet 2012
- à partir du lundi 9 juillet 2012 : horaire de travail régulier.

VOTE : POUR : 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
ADOPTÉE SUR DIVISION

14.10 2012 05 121 Résolution des conditions de travail

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, monsieur Réjean Fauteux, est actuellement en congé de maladie depuis le 8 juillet 2011;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier est prêt a réintégrer son poste;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier et la municipalité désirent s'entendre relativement aux conditions de travail rattachées à son poste;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire conclure une entente avec son directeur général et secrétaire-trésorier en tenant compte de l'intérêt de ses citoyens;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU

D'approuver le contrat intitulé « Convention et conditions de travail du directeur général et secrétaire trésorier » établissant les conditions de travail du directeur général dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée;

QUE la municipalité s'engage à verser au directeur général à titre de salaire impayé durant son absence prolongée la somme de 4243,60\$ et la somme de 454,54\$ à titre de congés maladie impayés ;

QUE la convention de travail du directeur général entre en vigueur à partir de sa réintégration, le 12 juin 2012;

QUE le maire et le directeur général adjoint soient autorisés à signer le document intitulé « Convention et conditions de travail du directeur général et secrétaire trésorier » au nom



de la municipalité;

**CONVENTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DE
RÉJEAN FAUTEUX
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		À recevoir	Payé		S	2011	S
4	Les conditions salariales	4 243.60 \$	0.00 \$		1	4 243.60 \$	1
9	Vacances annuelles payées		3 636.32 \$	909.08 \$	4	3 636.32 \$	5
10	Congés de maladie/accident	454.54	454.54 \$	909.08 \$	1	909.08 \$	1
	Total	4 698.14 \$	4 090.86 \$			8 789.00 \$	

SALAIRE 2011

Conditions salariales	4 120.00 \$	3.00%	4 243.60 \$	
Salaire 2011, brute	909.08 \$	52	47 272.16 \$	
		TOTAL	51 515.76 \$	

DEMANDE POUR 2012

(CONTRAT À DURER INDÉTERMINÉ)

*** CONVENTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR 2012 À 2016**

					PAR SEM
2012	55 000.00 \$	51 515.76 \$	3 484.24 \$	6.76%	1 057.69 \$
2013	60 000.00 \$	55 000.00 \$	5 000.00 \$	9.09%	1 153.85 \$
2014	65 000.00 \$	60 000.00 \$	5 000.00 \$	8.33%	1 250.00 \$

Pour 2015, 2016, 1.5 % augmentation et 1.5 % d'indexation.

ARTICLE # 10 CONGÉS DE MALADIE/ACCIDENT

5 semaines en vacances (pas de changement)

10 jours par année pour congé maladie (5 de plus)

Monnayable à 100 % (au lieu de 50 %) lorsque non utilisé durant l'année



VOTE : POUR : 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
ADOPTÉE SUR DIVISION

14.11 2012 05 122 Avis de motion : règlement établissant les pouvoirs et obligations du directeur général et dépôt du règlement.

AVIS DE MOTION est donné par madame Sandra Raymond qu'à une prochaine séance régulière du conseil, le règlement 344-2012-1 sera présenté pour abroger à toutes fins que de droit le règlement numéro R.344-2012 établissant les pouvoirs et obligations du directeur général de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

Une copie du présent projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

14.12 2012 05 123 Résolution concernant la consultation des procureurs de la municipalité et l'obtention d'avis juridiques.

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

IL EST RÉSOLU

QUE dorénavant tout membre du conseil municipal, à l'exception du maire et du directeur général et secrétaire-trésorier, ne puisse consulter ou mandater les procureurs de la municipalité sans une autorisation préalable du conseil municipal, exprimée par l'adoption d'une résolution à cet effet;

QU'advenant le cas où un membre du conseil municipal, à l'exception du maire et du directeur général et secrétaire-trésorier, mandaterait les procureurs de la municipalité sans autorisation préalable du conseil municipal, que ce dernier débourse personnellement les sommes ainsi engagées.

VOTE : POUR : 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
ADOPTÉE SUR DIVISION

14.13 2012 05 124 Abroger l'avis de motion sur les usages mixtes.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU

QUE le paragraphe au procès-verbal du 2 avril 2012

6.4 2012 04 066 Avis de motion : modification du règlement de zonage no 210

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gary Caldwell à l'effet qu'à une séance ultérieure du conseil, le règlement de zonage numéro 210 sera modifié afin de réglementer les usages mixtes en zones agricoles.

soit abrogée à toutes fins que de droit.

VOTE : POUR : 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
ADOPTÉE SUR DIVISION



14.14 2012 05 125

Résolution pour entériner la recommandation du CCU au point 6 au procès-verbal du 22 mars 2012 dans le dossier de Sylvie Roy

Madame Sandra Raymond se retire des délibérations du dossier suivant étant donné qu'elle est directement concernée et qu'il peut avoir apparence de conflit d'intérêts.

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

IL EST RÉSOLU

QUE la recommandation du CCU au point 6 du procès verbal du 22 mars 2012 dans le dossier de madame Sylvie Roy soit entérinée.

VOTE : POUR : 3 Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault;
 CONTRE: 2 Claudette Thibault, Gary Caldwell;
 ADOPTÉE SUR DIVISION

15. 2012 05 126

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 7 mai 2012 soit levée, il est 23 h 45.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Roma Fluet

Directeur général et secrétaire-trésorier
Par intérim